



CFPPA
DE L'OISE

CULTIVONS VOTRE AVENIR

Titre Pro OP

Niv 3 - RNCP37875

Taux de satisfaction, de réussite et d'insertion



Ouvrier Paysagiste

FC Formation continue de 595 heures réparties sur 9 mois

CONTENU DE LA FORMATION

CCP 1 : Entretenir un espace paysager

CCP 2 : Végétaliser un espace paysager

CCP 3 : Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager

OBJECTIFS

- Savoir entretenir un espace paysager.
- Apprendre à végétaliser un espace paysager.
- Être capable de poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager.

LES DÉBOUCHÉS

Le titulaire de l'emploi travaille le plus souvent en tant que jardinier.e d'espaces verts, jardinier.e paysagiste, ouvrier.e des espaces verts, ouvrier.e paysagiste ou agent d'entretien des parcs et jardins.

PRÉREQUIS

Âge : Etre âgé de 18 ans ou plus.

DATES DE LA FORMATION

Nous contacter.

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Selon planification des sessions et des places disponibles.

RYTHME DE L'ALTERNANCE

Alternance formation et stages (420 heures)

PUBLIC

- Demandeurs d'emploi
 - Reconversion professionnelle
 - **Accueil de personnes en situation de handicap** ; nous contacter.
- Accompagnement possible par un référent des personnes en situation de handicap et /ou en difficultés
D'autres conditions d'accès existent, contacter le CFPPA

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis et test de positionnement.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Chargée de recrutement
06 48 42 82 74

CFPPA de l'Oise

Site de Beauvais
40 rue Villebois-Mareuil, 60 000 BEAUVAIS

Site d'Airion
6 rue du Dessus de l'Etang 60600 Airion

www.lyceeagricoledeloise.fr

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU MÉTIER VISÉES PAR L'ACTION DE FORMATION

L'ouvrier paysagiste est un spécialiste de l'aménagement et de l'entretien des parcs, jardins et espaces verts. Il prépare les sols, retourne la terre, apporte des engrais, réalise des semis, installe les pelouses, plantes, arbres et arbustes. Il travaille éventuellement sous la direction d'un technicien paysagiste et se conforme aux indications contenues dans les plans fournis par le paysagiste concepteur. Il tond, ramasse les feuilles, effectue la taille et les traitements. Lors de certains travaux d'aménagement, il peut exécuter de la plomberie, de la maçonnerie, du terrassement. Il organise l'apport et l'évacuation de terre, déblaie, participe à la pose de dallages ou de bordures, installe des systèmes d'arrosage et des éclairages extérieurs. Une solide constitution physique et une bonne résistance aux conditions climatiques sont nécessaires... sans oublier de bonnes connaissances sur les végétaux, un certain sens de l'esthétique et de l'organisation.

LES CONDITIONS D'ENVIRONNEMENT DU MÉTIER

Exercice du métier essentiellement en extérieur en relation avec les clients et du public. Déplacements. Bonne condition physique requise.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation diplômante niveau 3

Formation dispensée en face à face pédagogique

Pédagogie de l'alternance et active

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Formation en 3 certificats de compétences professionnelles (CCP), obligation de validation de l'ensemble des CCP.

Le Titre Professionnel Ouvrier Paysagiste est constitué de 3 blocs de compétences.

POSSIBILITÉ DE VALIDER UN OU PLUSIEURS BLOCS DE COMPÉTENCES

- Entretien un espace paysager
- Végétaliser un espace paysager
- Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager



POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

- Bac Pro Aménagements Paysagers
- BP Aménagements Paysagers

ACCÈS PAR TRANSPORT

Bus, Train
Transports scolaires
Possibilité de stationnement public

Restauration possible sur place

TARIFS

Coût moyen France Compétence ou CNFPT. Nous consulter.

FINANCEMENT

Conseil Régional des Hauts de France, PTP (Projet de Transitions Professionnelle), CPF (Compte Personnel de Formation)

RÉMUNÉRATION

Selon statut du stagiaire
Nous consulter

Certificateur : Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion (MTPEI)

Date d'enregistrement : 11/07/2023